

## Communiqué de presse

### Lancement du Carnet de Vaccination Electronique

Lyon, le 22 décembre 2015

Ce mardi 15 décembre 2015, une trentaine de personnes (professionnels de santé du territoire, élus URPS Médecins, URPS Sages-Femmes, URPS Infirmiers de Rhône-Alpes, mais également des représentants de l'ARS et du GCS SISRA) se sont réunies dans les locaux de l'URPS Médecins Rhône-Alpes, afin d'assister à la réunion de lancement du projet de Carnet de Vaccination Electronique (CVE).

Il s'agit du premier des trois projets PASCALINE pilotés par l'URPS Médecins RA à démarrer concrètement.



Le Programme Pascaline est l'un des 5 projets sélectionnés en septembre 2014 par le Premier Ministre, dans le cadre du programme national "Territoire de Soins Numérique". Déployé d'ici 2017 sur un territoire situé entre l'Est de Lyon et Bourgoin-Jallieu (Isère), il vise à développer progressivement un ensemble de services innovants en santé pour améliorer le parcours de santé des usagers et faciliter les échanges entre les professionnels (sanitaire, médico-social, social).

### Une forte implication de l'URPS Médecins RA au sein du programme PASCALINE

Consciente de l'importance de l'apport du numérique dans les pratiques professionnelles et convaincue que **les médecins libéraux ont une réelle valeur ajoutée à apporter** à ces projets d'expérimentation, **l'URPS Médecins RA s'est positionnée sur 3 des 8 projets du programme PASCALINE (PARcours de Santé Coordonné et Accès à L'Innovation Numérique)** :

- Le Carnet de Vaccination Electronique, objet de la réunion de lancement.
- Mais aussi le projet d'expérimentation autour des objets connectés et du phénomène du «Quantified Self ».
- Et le projet de création d'un réseau social professionnel.

## Le CVE, un projet régional aux ambitions nationales affirmées

### Un travail associant toutes les URPS pour remonter les besoins terrain des professionnels de santé

Le CVE est le fruit d'un travail collaboratif, sur le premier semestre 2015, entre des professionnels de santé membres des URPS Médecins, Pharmaciens, Infirmiers et Sages-femmes de Rhône-Alpes. Cette collaboration a permis de concevoir un **outil adapté aux réalités et aux contraintes du terrain**, condition *sine qua none* d'une adhésion massive des professionnels de santé au Carnet de Vaccination Electronique.

Dans ce contexte, le CVE sera expérimenté sur une partie du territoire rhônalpin à partir de janvier 2016 et jusqu'à mars 2017. Cette expérimentation vise à :

- Enrichir l'outil à partir des retours terrain des professionnels de santé.
- Identifier les freins et les leviers à la pérennisation de l'outil et à sa généralisation sur le territoire national après mars 2017.

## **Une volonté de généraliser l'outil au territoire national**

Dans l'optique de convertir cette expérimentation régionale en projet national, l'URPS Médecins Rhône-Alpes travaille dès à présent avec l'ASIP Santé sur les problématiques d'interopérabilité avec les logiciels métier des professionnels de santé et la définition ou l'adaptation des normes nationales d'échanges de données.

L'objectif de cette collaboration est à terme d'intégrer le CVE dans un maximum de logiciels métier afin de rendre la création et la validation des carnets de vaccination électroniques toujours plus simples et rapides pour les professionnels de santé (en évitant la double-saisie des informations).

### **Un service de santé publique pour optimiser la couverture vaccinale de chaque citoyen**

Les dernières données disponibles de couverture vaccinale en France présentent un bilan contrasté (disparité en fonction des valences mais aussi des tranches d'âge de la population).

Un des objectifs du CVE est d'aider chaque citoyen à être mieux protégé.

Non seulement le caractère numérique du carnet de vaccination permet de consulter son statut vaccinal à tout moment et ce à partir de n'importe quel terminal (ordinateur, tablette, smartphone) connecté à Internet, mais en plus, le CVE permet de rendre le citoyen acteur de sa vaccination avec par exemple l'envoi par mail ou SMS de ses prochaines échéances vaccinales.

Ceci est rendu possible par le « système expert » du CVE qui rappelle les prochaines échéances vaccinales en s'appuyant à la fois sur les dernières mises à jour des recommandations vaccinales et sur le calendrier vaccinal annuel.

---

Contacts Presse : [urps@urps-med-ra.fr](mailto:urps@urps-med-ra.fr)